



AVIS PUBLIC

Demandes de dérogation mineure

AVIS est par la présente donné que :

Lors de la séance régulière qui sera tenue le **lundi 8 février 2016**, à 20 heures, à la salle des séances du conseil à la maison de la Justice, située au 111, route des Pionniers, les membres du conseil municipal statueront sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

Demande numéro 1

Emplacement de l'immeuble :

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé au 1097, route de Chute-Panet (lot 3 120 586 du cadastre du Québec), dans le secteur de la route Corcoran.

Description de la demande :

La demande de dérogation vise à autoriser que :

- la galerie couverte existante puisse être implantée à une distance de l'ordre de 8,8 mètres du ruisseau plutôt qu'à 10 mètres, comme prévu à l'article 16.4 du Règlement de zonage 51-97 (B).
- le bâtiment accessoire existant puisse être implanté à une distance de l'ordre 0,38 mètre de la ligne latérale nord plutôt qu'à 1,2 mètre et à 9,2 mètres du ruisseau plutôt qu'à 10 mètres, comme prévu aux articles 10.3.3 et 16.4 du règlement susmentionné.

Demande numéro 2

Emplacement de l'immeuble :

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé au 124, avenue de l'Arc-en-Ciel (lot 5 790 825 du cadastre du Québec), dans le secteur du mont Laura-Plamondon.

Description de la demande :

La demande de dérogation vise à permettre que le garage projeté puisse avoir une superficie de l'ordre de 260 mètres carrés plutôt que de 120 mètres carrés et que la superficie cumulative de l'ensemble des bâtiments accessoires soit de l'ordre de 496 mètres carrés plutôt que

de 250 mètres carrés, comme prévu à l'article 10.2.2 du *Règlement de zonage numéro 51-97 (B)*.

Ces demandes de dérogation sont disponibles pour consultation durant les heures d'ouverture des bureaux à l'hôtel de ville.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes lors de la séance régulière du **8 février 2016** à 20 heures à la salle des séances du conseil à la maison de la Justice située au 111, route des Pionniers.

Donné le 13 janvier 2016.

La greffière,

Chantal Plamondon, OMA